



Pages ameli.fr dédiée :

<https://www.ameli.fr/calvados/assure/droits-demarches/principes/protection-universelle-maladie>

La PUMA garantit un droit à la prise en charge des frais de santé à toute personne qui travaille ou réside en France **de manière stable et régulière** :

- à titre personnel (dès les 18 ans de l'assuré ou avant si besoin)
- de manière continue tout au long de sa vie

Le principe d'affiliation

Affiliation sur critère d'activité

**Exercer une
activité salariée
ou indépendante**

=

**Immatriculation/affiliation
sans délai de résidence**

Ou

Affiliation sur critère de résidence

**Avoir
une résidence stable
et régulière en France**

=

**Immatriculation/affiliation
si résidence en France de
plus de 3 mois**



Listes des pièces justificatives

Pour les demandes d'affiliation sur critère d'activité :

☐ Formulaire S1106 de demande d'ouverture de droits à l'assurance maladie

 [Télécharger le formulaire](#)

☐ Copie du contrat de travail et/ou du dernier bulletin de salaire

☐ Titre de séjour pour les travailleurs étrangers hors UE-EE

☐ Copie de la pièce d'identité

☐ Justificatif de domicile

☐ Relevé d'identité bancaire au Nom et Prénom du demandeur

Pour les demandes d'affiliation sur critère de résidence :

☐ Formulaire S1106 de demande d'ouverture de droits à l'assurance maladie

 [Télécharger le formulaire](#)

☐ Copie d'une pièce d'identité

☐ Copie du titre de séjour pour les résidents étrangers

☐ Justificatif de stabilité de résidence de plus de 3 mois

☐ Justificatif de domicile

☐ Relevé d'identité bancaire au Nom et Prénom du demandeur